

Convocation à l'assemblée générale annuelle

de votre Caisse Desjardins du Cœur-de-l'Île

Le 23 avril 2024 à 19 h 30



Le lien pour assister à l'assemblée virtuelle est disponible à l'adresse suivante :

www.desjardins.com/caisseducoeurdelile

L'assemblée générale annuelle se tiendra uniquement en **mode virtuel**. Cette formule implique que les membres présents lors de la diffusion de l'assemblée pourront **voter séance tenante** sur certains sujets alors que tous les membres seront appelés à voter sur d'autres sujets lors d'une **période de votation en différé** qui aura lieu au cours des quatre (4) jours suivant la diffusion de l'assemblée.

En tant que membre, vous pourrez pendant l'assemblée :

- prendre connaissance du rapport annuel pour l'année financière terminée au 31 décembre 2023
- poser vos questions au conseil d'administration et traiter de tout autre sujet inscrit à l'ordre du jour
- prendre connaissance de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes)



Dans les 4 jours qui suivront la diffusion de l'assemblée, vous pourrez :

- décider de la répartition des excédents annuels (ristournes)



Élection par acclamation

7 postes sont à pourvoir au conseil d'administration de la Caisse, comme suit :

- 5 postes pour un mandat de 3 ans;
- 2 postes pour un mandat de 2 ans.

Veuillez noter que la période de mise en candidature s'est terminée le 6 février à 17 h.

Personnes candidates à un poste au conseil d'administration :

BÉLISLE, Michel

LANDRY, Manon

BENOIT, Éloïse

MARSAN, Louis-Léonard

LALIBERTÉ, Julie

ZOURS, Daniel

Pour en savoir plus sur les personnes candidates, vous pouvez consulter le document de présentation sur le site internet suivant: www.desjardins.com/caisseducoeurdelile ou sur demande auprès de la Caisse.

En vue de faciliter votre participation à ce rendez-vous annuel, nous avons déposé sur le site internet de la Caisse, dans la section « assemblée générale et résultats financiers », un aide-mémoire sur les règles de procédures applicables lors de l'assemblée, le projet de procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 2023 ainsi que le rapport annuel 2023.

Tous les membres de la Caisse sont convoqués à cette assemblée.

Signé le 27 novembre 2023

Sedef Calasin, secrétaire